

SALAH BOUCHEMAL (*)

Espoirs et angoisses des paysans des hautes plaines

Beaucoup de choses ont été dites sur l'agriculture algérienne, mais très peu sur le malaise d'une paysannerie fort malmenée, et qui comprend mal qu'elle est, désormais, soumise à la loi du marché. Cette incompréhension vient du fait qu'on est passé très vite d'un extrême à l'autre, d'une étape caractérisée par un centralisme dans l'agriculture à une autre où le désengagement de l'Etat se veut, par moment, total et complet.

La crise des campagnes a été, le plus souvent, perçue à travers des chiffres et des bilans. Or, face à la sécheresse des données, rien ne vaut une appréhension qui trouverait son essence dans le quotidien vécu(1). Dans les lignes qui suivent, nous voulons montrer des hommes et des réactions humaines, un aspect vivant de ces terroirs qui, même s'ils sont largement en crise, sont quelquefois propices à un dynamisme remarquable. Les exemples que nous présentons concernent des producteurs aux statuts divers, et qui ont bien voulu nous faire part de leurs espoirs et angoisses. Ils ont été choisis en 1992, lors d'une étude sur les Hautes-Plaines de l'Est, dans la région d'Aïn-Beïda et Oued Zénati,(2) puis complétés en mars 1996.

1 - DES PRODUCTEURS MECONTENTES DANS LA PLAINE DE TAMLOUKA.

Nos enquêtes de terrain à travers l'ensemble des Hautes-Plaines orientales nous ont fait découvrir, dans la plupart des cas, des fellahs désappointés. Ils ont appris à accuser les coups. Sont-ils dans le vrai quand ils affirment être victimes d'injustices et de gabegies ?

Nous rapportons dans ce qui suit les propos tenus par des exploitants rencontrés dans la plaine de Tamlouka, au Sud de Oued Zénati, et qui exposent leurs problèmes avec une implacable logique à laquelle il est difficile de se dérober.

C'est le pays des céréales par excellence. Le vert des champs est partout, entrecoupé parfois de parcelles au repos. L'année s'annonce bonne, exceptionnelle. « Ce printemps, disent les fellahs, n'est pas comme les autres. Il y a moins de fleurs, parce que la campagne de désherbage porte ses fruits ».

Les terres qui bordent au sud et au nord-est Aïn Arko appartiennent à 6 E.A.C.(3) et une E.A.I.(4). Elles sont toutes issues de l'ancien D.A.S. (5) Baalia Bouguerra. Chacune des E.A.C., attribuée à 8 personnes,

s'étend sur une moyenne d'environ 330 ha. L'E.A.I. a, quant à elle, une superficie de 30 ha.

A.K. s'est séparé des autres membres de l'E.A.C. n° 2 et travaille seul 23 hectares. Il est dur à la tâche. Il a vendu 15 brebis pour entreprendre le forage d'un puits. L'eau a été trouvée à 6 mètres de profondeur. A.K. est peu loquace. La B.A.D.R. (6) ne lui accorde plus de prêt depuis sa séparation du groupe. Il est fonceur, travailleur, mais les notions de gestion moderne lui échappent totalement : "en cas de crise, j'irai emprunter auprès d'amis", dit-il.

S.M., attributaire dans l'E.A.C. n° 3, a conscience que "l'éclatement des E.A.C. peut engendrer une grande crise de morcellement". Dans ce même ordre d'idées, il établit un sévère constat : "chacun trace sa route, plante ses brise-vent. Tout cela, c'est de la terre qu'on enlève à la production". Pour lui, l'éclatement des E.A.C. est prévisible, et d'ajouter "la nature humaine est ainsi faite. Les fellahs ne peuvent s'accorder sur tout. Arrive fatalement le jour des confrontations, puis de la séparation".

Ce que dit S.M. à propos de certaines pratiques d'organismes relevant des monopoles est révoltant. Factures à l'appui, il nous parle des coûts de l'équipement et des semences : "la C.A.S.S.A.P. (7) auprès de laquelle les semences sont achetées, laisse les producteurs sans informations et leur fait vivre les situations les plus cruelles. Cette coopérative travaille au désavantage des producteurs". S.M. nous parle des gains faramineux que la C.A.S.S.A.P. a pu réaliser : "elle avait en stock 1000 quintaux de semences de céréales qui nous revenaient à 100 DA le quintal. Flambée des prix : le quintal de ce type de semences a sauté à 450 DA. Il en est de même pour l'E.D.M.M.A. (8)"

S.M. cite l'exemple du tracteur de 45 CV acheté par l'E.A.C." en Juin 1990 l'engin coûtait 82.000 DA, il a atteint après Juillet de la même année 180.000 DA". S.M. nous fait montrer un lot de machines flambant neuves qui accompagne le tracteur : faucheuse, rateau-faneur, cover-croop, charrue à disques. Le coût de ces instruments est de 120.000DA, alors qu'ils auraient été payés quelques jours avant leur acquisition à seulement 40.000 DA, "le temps de réunir la somme, il nous restait 10.000 DA pour leur enlèvement", dit-il. S.M. parle également du coût exorbitant de la presse-ramasseuse et du manque de fil de fer. Il affirme que "pour avoir une botte de foin, il faut dépenser 12DA sans compter l'amortissement du matériel". Un autre attributaire de la même E.A.C. dira que "cette année, personne ne fera une botte à 20 DA".

L'attributaire individuel s'appelle M.T. Il est handicapé et marche sur deux béquilles. Il n'a pas pu faire de grands profonds travaux de labour. Il a tout simplement "gratté" la terre, comme il dit. Il estime que, parce que l'année est bonne, il pourrait avoir sept quintaux de blé à l'hectare.

A l'ancien D.A.S. Melki Tahar, situé au nord-est de la Commune de Tamlouka, devenu ferme-pilote, C.M., le plus âgé des travailleurs de l'unité, déclare que l'agriculture est un problème national qui a toujours été très mal pris en main. "L'agriculture, dit-il, est délaissée". Il pense

"que les choses ont été précipitées par les différentes restructurations et les crises que le pays a connues". Il évoque, la voix sourde, "les massacres des domaines autogérés". Pour lui, la formule E.A.C. "marche très mal". A ce propos, un autre témoin, lui aussi travailleur à la ferme-pilote, parle de "sabotage du pays". Pour lui, "les attributaires d'E.A.C. ne croient pas aux promesses faites par l'Etat, parce qu'il y a un passé". Il rappelle : "en 1971, on a dit aux travailleurs que la terre était à eux, mais, en réalité, ce ne fut qu'une supercherie".

Pour C.M., "l'agriculture doit être réorganisée de fond en comble, donner la terre sous forme de métayage, comme du temps de la colonisation, ou sous d'autres formes, l'important est qu'il y ait un suivi". Selon lui, l'Etat n'exerce pas assez son contrôle. Il évoque, alors, l'exemple de la Compagnie Algérienne (9): "comme les fellahs producteurs s'étaient regroupés en coopératives dirigées par cette Compagnie, c'est sur le terrain que la compétence de cette dernière s'exerçait". Pour C.M., l'exemple de la Compagnie Algérienne est édifiant et reste valable. "La Compagnie, rappelle-t-il, organisait un calendrier des campagnes (labours, semailles, désherbage, moissons) et l'appliquait sévèrement. Les gardes champêtres allaient dans les champs pour se rendre compte de la situation et vérifier que tout a lieu dans les normes. Aujourd'hui, on constate une absence totale de contrôle".

F.A., la soixantaine, est un agriculteur privé limitrophe à la ferme-pilote Melki Tahar. Il déplore le fait que dans l'agriculture, il y a "des gens qui sont là par accident". Ce matin en se rendant au village, il a pu constater qu'une vingtaine de vaches importées par l'Etat à coup de devises et qui ont été attribuées à un éleveur ont été vendues par celui-ci. "C'est inacceptable", dit-il. "Ce sont des gens qui veulent profiter de la situation, parce qu'il n'y a pas un contrôle sérieux de l'Etat".

Avec F.A., nous discutons longuement des problèmes de l'heure. Il a son idée sur tout, sur le pétrole, l'après-pétrole... "Le pétrole et l'agriculture, dit-il, sont tous deux des richesses, mais leurs producteurs sont traités différemment. Tout le drame est là".

1.1 - Une E.A.C. novatrice, éclatée, puis remembrée.

Coopérative imposée, l'E.A.C. a souvent éclaté pour laisser place à un partage individuel des parcelles et des différents éléments du patrimoine. Pourtant les textes régissant le mode d'exploitation des terres agricoles du domaine national sont clairs, car "toute circonstance modifiant la consistance de l'exploitation ne peut donner lieu à un partage". Cela veut dire que dans une E.A.C, personne ne peut réclamer sa quote-part pour en jouir individuellement. Les exemples d'éclatement sont multiples, mais rares sont celles qui se sont remembrées après s'être morcelées. L'exemple de l'E.A.C. Bouhafis Aïssa, issue du D.A.S. du même nom, dans la commune de Berriche, au nord d'Aïn-Beïda, illustre bien cette situation.

Le collectif est composé de 5 membres, tous des ingénieurs-gestionnaires, des amis de longue date, ayant fait des études à l'Institut d'agronomie de Mostaganem. Chacun de ces jeunes cadres tenait

auparavant la gestion d'un domaine situé qui dans les Plaines Beïdies, qui dans les Hautes-Plaines steppiques. Mais lors de la réorganisation de l'agriculture, tous les 5 ont convenu de se regrouper pour exploiter une E.A.C. de 190 hectares et un poulailler. Or, au bout de trois années de travail en commun, l'unité est démembrée. Quant au poulailler, qui n'a pu faire l'objet d'une cession, sa gestion a continué à se faire en association, mais par roulement sur la base d'un mois par exploitant.

L'éclatement de l'E.A.C. Bouhafs Aïssa trouve son origine dans le peu d'intérêt porté au travail de la terre par deux membres du collectif, parce que pratiquant des activités beaucoup plus lucratives et auxquelles ils consacrent le plus clair de leur temps. Leur absentéisme a fini par faire réagir leurs 3 partenaires, et tous ensemble optèrent pour un partage "officieux" du patrimoine.

Toutes les autres E.A.C. taillées dans le domaine Bouhafs Aïssa ont connu pareille scission, mais reconnue plus tard à la faveur d'un arrêté pris par le Wali (Préfet) d'Oum El Bouaghi. La reconnaissance juridique de ce partage, tant attendue, n'aurait pu se faire si les autorités locales n'avaient pas buté sur un problème survenu à la suite d'une restitution de terres nationalisées à leurs occupants initiaux. Ces terrains étaient organisés en lots individuels, et il fallait recaser les attributaires déçus. Une solution fut trouvée : le partage individuel des E.A.C. provenant du D.A.S. Bouhafs Aïssa est reconnu juridiquement si chacun des collectifs consent à se dessaisir d'une vingtaine d'hectares au profit des attributaires évincés. Au sein du collectif des ingénieurs seuls les deux absentéistes acceptèrent la partition. Le partage individuel, pour lequel on dégagea 35 hectares pour chacun d'eux, leur fut reconnu. Mais devant la réticence des autres associés, aucun grignotage ne put être opéré. Le matériel lourd regagna les terres des deux E.A.I., le poulailler fut concédé à l'E.A.C.

M.A., un des membres du collectif à 3, explique qu'il trouve tout intérêt à évoluer dans l'organisation collégiale, et c'est aussi le sentiment des ses deux partenaires, car avec leur savoir-faire et une superficie de 120 hectares, ils peuvent nourrir toutes les ambitions. L'objectif principal est de créer une véritable entreprise associant les découvertes agronomiques et les avantages de la technologie de pointe.

Cette "réorganisation" a donné un nouvel élan à l'unité, et très rapidement elle innova : dans la région, elle est la seule à pratiquer en assolement la céréaliculture de multiplication. Chaque année une génération de blé de type "Arz" remplace une autre, en somme tout un programme accueilli avec bonheur par les pouvoirs publics, et suivi par la station expérimentale d'El Baraouia près d'El Khroub, au sud de Constantine.

Les terres de l'E.A.C. Bouhafs Aïssa se répartissent, pour la campagne 1995-96, en 5 soles :

- 60 ha de céréales de multiplication sur précédent cultural de pois chiches,

- 5 ha sont réservés à la culture de l'orge destinée à la vente et à la consommation d'un troupeau composé de 20 ovins,
- 3 ha de pommes de terre,
- un verger de 3 ha constitué de pommiers et de poiriers (jeunes plants),
- le reste, soit 49 ha, est occupé par une jachère travaillée et dont la résorption est envisagée, mais pas dans l'immédiat.

On retiendra l'exclusion des cultures fourragères de la S.A.U. M.A. justifie cette absence par l'inaptitude de cette spéculation à servir comme précédent culturel aux céréales de multiplication. Pour ce type de culture, les prévisions, pour la campagne en cours, se situent aux alentours de 50 quintaux à l'hectare. Cela paraît invraisemblable pour des terres situées dans un pays semi-aride et dont la pluviométrie dépasse rarement 400 mm. Or, l'unité est en possession d'un atout, la présence d'une nappe phréatique peu profonde. Elle s'est dotée de 3 puits équipés chacun d'un groupe-motopompe, permettant ainsi de soumettre toutes les cultures à l'irrigation. Celle-ci se fait soit par aspersion, soit, et chose nouvelle pour une bonne partie de l'Est algérien, par l'utilisation d'un enrouleur acquis au prix de 650 millions de DA.

Pour le travail de la terre, les règles scientifiques sont appliquées à la lettre. Les cultures sont toujours traitées, et l'emploi des engrais n'a jamais fait défaut, même si leurs coûts sont trop élevés. D'ailleurs, un grand nombre d'exploitants a renoncé à l'utilisation de ce type de produit. Le collectif de l'E.A.C. Bouhafs Aïssa a démantelé le poulailler qui était en sa possession. M.A. rétorque à ce sujet : "Il devenait non seulement de moins en moins rentable, mais il fallait à chaque fois attendre des approvisionnements qui viennent de l'étranger et passant par une pléthore d'intermédiaires".

M.A. et ses partenaires ne résident pas sur place, mais ils sont toujours sur les lieux de travail qu'ils ne quittent qu'après y avoir passé une moyenne de 6 heures par jour. Ce sont des hommes à tout faire dans l'exploitation, et ils se sentent à la hauteur des tâches qui leur incombent. Ils se font aider pour cela par deux ouvriers permanents, logés dans le bâtiment de ferme et percevant chacun un salaire de 7000 DA par mois. En période de pointe, il est fait appel à des saisonniers dont le nombre est toujours fonction de l'ampleur du travail entrepris.

L'E.A.C. Bouhafs Aïssa est fortement mécanisée. Elle s'est appuyée sur une mécanisation complète en gros engins, faisant appel aux techniques les plus modernes. Tout l'équipement (tracteur, moissonneuse-batteuse, matériel d'irrigation,...) est revenu à 2 millions de DA. Il a été acquis, pour l'essentiel, sur fonds propres, la B.A.D.R. n'ayant avancé que le quart de la somme allouée. Il a donc fallu trouver le complément par divers biais (M.A. a vendu son propre véhicule). Les 3 associés estiment que la B.A.D.R. ne se comporte vraiment pas en banque agricole, et que dans un avenir très proche, elle ne sera plus pour eux un passage

obligé. Ils l'ont déjà fait pour les crédits de campagne qu'ils ne sollicitent plus.

Ces 3 ingénieurs, dynamiques et compétents, sont très optimistes quant à l'avenir de l'exploitation. Ainsi face aux incertitudes résultant d'un démarrage faussé par leurs deux anciens compagnons, le moral est aujourd'hui au plus fort. Mais qu'en sera-t-il demain si des textes de loi sont pris dans le sens d'une reconduction du droit de jouissance perpétuelle à un droit de propriété individuelle ?

Sur ce point le collectif se garantit la cohabitation, même si tous les trois ont pour souhait la consécration de la propriété individuelle. Ils continueront à évoluer ensemble, car des projets en commun, ils en ont ! Ils viennent tout juste, en association avec un vétérinaire, de donner le jour à une coopérative de services.

1.2 - Le cheminement de deux producteurs avicoles dans le douar El Hassi (Plaines Beïdies).

La famille Kaddour est, dans les Plainnes Beïdies, celle qui compte le plus grand nombre d'aviculteurs parmi ses membres, tous établis dans le douar El Hassi (Commune de Berriche).

Les Kaddour ne sont pas de grands propriétaires fonciers, ils ne l'ont jamais été d'ailleurs. Mais une originalité cependant : avant la Révolution Agraire, tous les chefs de ménage étaient locataires de communaux, ces terres que la famille exploitait depuis les grands-parents et qui ont donné le jour, après leur nationalisation, à la C.A.P.R.A **(10)** Abdi. Démunis de cet apport, les Kaddour ont vu leur assiette foncière se restreindre, au point où ils ne sont plus à l'abri du besoin. Mais tous n'ont pas désarmé : ils n'ont pas quitté le douar pour aller gonfler les effectifs des villes. Chacun des membres de la famille en âge de travailler avait alors choisi de devenir coopérateur à la C.A.P.R.A. Abdi ou à l'une de celles qui lui sont limitrophes. C'est là, en fait, la stratégie des Kaddour : continuer à travailler, même sous la forme collective, les terres que les grands-parents avaient, les premiers, mises en valeur. Or, ils avaient très vite déchanté, car K.M. et K.T., qui font partie de la famille, expliquent qu'une telle stratégie n'était pas payante. En effet, les 170 DA perçus chaque mois par chacun des coopérateurs, en guise d'avances sur revenu, et des récoltes souvent aléatoires ont fait que la misère a vite fait de gagner presque toute la famille.

K.M., la quarantaine et père de 10 enfants, est un ancien coopérateur à la C.A.P.R.A. Amraoui. En se lançant dans l'aviculture en 1977, il est ainsi le premier à avoir introduit ce type de spéculation au douar El Hassi. Pour ériger le premier poulailler sur les terres familiales, qui s'étalent sur une superficie de 8 hectares, à 2 kilomètres au nord-ouest de Bir Roga, K.M. a dû contracter un prêt de certains amis de son père qu'il a, d'ailleurs, très vite remboursé.

K.M. a pris en charge l'exploitation, ainsi que sa mère et ses 10 frères et soeurs dont il est l'aîné, lorsque son père décéda en 1976. C'est, en fait, cette lourde charge qui l'a poussé à innover et créer alors un poulailler

familial qu'il confia à ses jeunes frères. Cette main-d'oeuvre familiale permet donc à K.M. de se consacrer sans trop de problèmes au travail collectif de la C.A.P.R.A..

Au début de la création du poulailler, le transport des produits se faisait par charrette. Mais dès le paiement des crédits contractés, les bénéfices acquis ont permis l'achat d'un camion, et par la suite la réalisation de deux autres poulaillers d'une capacité totale de 6.000 poulets de chair.

Après la Restructuration des terres du Secteur Public, 10 hectares d'anciens communaux, exploités auparavant par le père, sont restitués à K.M. à titre d'attribution individuelle. Celui-ci cède, alors, sa part sur les 8 hectares familiaux à ses cohéritiers, les 3 poulaillers étant restés dans l'indivision. Les terres attribuées à K.M. ont toujours été exclusivement céréalières, mais depuis peu un puits a été foré pour la création d'un jardin maraîcher. La nappe phréatique, qui est à seulement quelques mètres de profondeur, peut donner lieu à toutes les espérances. Mais pour K.M., qui n'a obtenu aucun crédit de la B.A.D.R. pour l'achat du matériel (une motopompe et un tracteur notamment), la réussite est peu probable. Le renchérissement des prix des facteurs de production est un obstacle au moindre élan. Il affirme, en effet, qu'il finira un jour par abandonner non seulement le travail de la terre mais également celui de l'aviculture dont il évoque avec amertume les jours fastes : "il fut un temps où l'aviculture nourrissait facilement son monde, grâce aux taux d'intérêt accordés par la banque qui étaient minimes, à l'exonération d'impôts, à un aliment très abordable et un marché favorable. Aujourd'hui, la situation a changé, et les véritables éleveurs ne se retrouvent plus face aux contraintes du marché libre qui fait l'objet de combines, au point où tout se vend sous la table, du poussin à l'aliment en passant par les produits vétérinaires".

Pour K.M., le moral n'est donc plus au beau fixe. Il y a à peine quelques jours, une commande de 6.000 poussins a été faite, mais il n'en a reçu que 2.000, c'est-à-dire juste de quoi faire fonctionner un seul poulailler. Au départ, il a refusé de se faire livrer ce quota, mais très vite, sa décision fut annulée, parce qu'un tel refus aurait signifié, tout simplement, le retrait définitif de son agrément.

- K.T., 38 ans et père de 5 enfants, est venu quant à lui à l'aviculture bien plus tard. Mais il est dans le douar El Hassi, après K.M., le deuxième à pratiquer ce type d'activité. Ancien coopérateur à la C.A.P.R.A. Abdi, K.T. n'avait rompu avec le travail collectif que parce que, sur rapport du Président de la coopérative, les autorités de l'époque l'avait sommé de choisir entre la coopérative et son poulailler créé sur son lopin de 3 hectares, à 4 kilomètres au nord de Bir-Roga.

Pour K.T., tout a commencé lorsqu'un cousin émigré en France le persuade d'opter pour l'aviculture. Celui-ci lui avance les fonds nécessaires pour l'édification du poulailler et devient ainsi son associé. K.T. était tenu d'assurer tout seul l'entretien et la gestion du poulailler, car le cousin ne pouvait quitter le pays où il est établi. C'est pour cela, d'ailleurs, que le travail à la C.A.P.R.A. s'avérait être une contrainte sur laquelle il fallait trancher. De même, pour un début, il était absolument

important d'éviter de recourir à une main-d'oeuvre qui aurait coûté plus que ne lui apportait la coopérative. Mais très vite le poulailler procura de gros bénéfices, et c'est alors qu'éclate l'association : K.T. rachète la part du cousin émigré en France.

Initiée par K.M. et par la suite K.T., l'aviiculture a gagné tout le douar. Un peu partout, les poulaillers essaient tout le paysage, si bien qu'au début des années quatre-vingts, on recense, au douar El Hassi, une cinquantaine de poulaillers répartis entre seulement 3 familles (les Kaddour, les Haouès, les Saadi), toutes issues d'une même branche, les Bractia, une fraction des Ouled Derradj de M'sila venue depuis fort longtemps s'installer sur le terroir des Haracta.

En 1986, le douar El Hassi est choisi pour accueillir le projet de construction d'un aéroport militaire, et c'est ainsi qu'est entamé un nouveau cycle de dépossessions. K.T. est parmi ces gens qui doivent être déplacés. Il refuse de partir et intente une action en justice, mais en vain. En 1988, il reçoit, en compensation, 3 hectares à 2 kilomètres à l'est de Bir Roga, sur les terres de l'ancienne ferme-pilote Kouah H'fiedh, ainsi qu'une indemnité de 300.000 DA.

Sur ses nouveaux lieux, K.T. a construit une belle maison en dur et deux poulaillers de 5.000 poulets chacun, non encore fonctionnels. Cette fois-ci, il ne se limitera pas seulement à l'aviiculture, car il est, lui aussi, devant une aubaine : la présence d'une nappe phréatique peu profonde. K.T. a foré son puits et vient d'acquérir une motopompe pour l'irrigation d'un jardin maraîcher de deux hectares. Il possède un véhicule utilitaire, mais, comme K.M., il souhaite avoir son propre tracteur. Il nous demande pour cela des précisions sur la manière d'obtenir du matériel d'occasion de la C.A.S.S.A.P.. Or, comme on le sait, l'acquisition de ce type de matériel se fait, le plus souvent, par des arrangements au préalable lors des adjudications entre les responsables de la coopérative et les clients que ces derniers auraient eux-mêmes choisis.

K.T. se demande ainsi si les investissements consentis ne sont pas, en somme, une vaine affaire. Car il sait d'emblée que demain ne sera pas en rose. Ses commandes en produits avicoles, par exemple, ne seront sûrement pas honorées, et il devra donc s'adresser au marché parallèle. De toute façon, il pense que, dorénavant, l'agriculture, qui constituait autrefois sa seule activité, ne sera plus qu'un appoint. K.T. a, en effet, assuré ses arrières : il sera commerçant en ville, parce qu'il vient d'acquérir, en seconde main, deux boutiques au marché couvert d'Aïn-Beïda, nouvellement construit.

2 - UNE EXPLOITATION INTENSIVE BIEN MENEÉ DANS LA VALLEE DE MESKIANA .

B.L. s'est mis à travailler la terre depuis seulement trois années. Il était, auparavant, employé à l'unité de textile (ELATEX) de Meskiana. Agé de 33 ans et père d'un enfant, il est l'aîné de trois soeurs, toutes mariées. Le décès de son père l'a contraint à se consacrer à la gestion du patrimoine familial que composent deux propriétés agricoles

: la première de 152 hectares dans la Commune de Djézia et la seconde de 16 hectares dans celle de Meskiana.

B.L., qui était pourtant très fier de son travail à l'usine, a vite fait de comprendre que son avenir est dans les champs, lui qui a toujours boudé son père à chaque fois que celui-ci lui proposait de prendre en main la gestion de ses terres. C'est que B.L. a toujours voulu gagner sa vie ailleurs, loin des rets de la famille, en un mot: être libre de ses mouvements. Le père disparu, B.L. est placé devant une situation de fait, des obligations auxquelles il ne pouvait se soustraire : il se trouve dans l'obligation de faire tourner, vaille que vaille, les deux unités de la même manière que du vivant de son père. Mais sur ce point, il avoue qu'il lui est difficile de se partager entre Djézia et Meskiana. En fait, c'est pour cela qu'il a fini par mettre en association à moitié, pour le partage des produits, les 152 hectares dont le système de culture repose sur un assolement biennal céréales-jachère. B.L. explique qu'il trouve son compte dans ce type de faire-valoir, car il ne fournit que la terre, et tous les autres frais sont assurés par son associé : matériel, achat de semences et d'engrais, main-d'oeuvre...

Mais si B.L. a choisi de s'installer sur les terres de Meskiana, c'est parce que la mise en valeur pratiquée nécessite une présence quotidienne pour un travail astreignant et exigeant, de surcroît, beaucoup de soins. En effet, la propriété, qui est limitrophe à l'ancien D.A.S. Hendaoui Djelloul et qui se trouve à quelques pas de l'extrémité ouest de la ville de Meskiana., est un beau jardin où se mêlent arbres fruitiers et cultures maraîchères, en somme des cultures intensives sur lesquelles B.L. doit avoir l'oeil à tous moments. C'était, au départ, des terres coloniales que le grand-père avait acquises en 1922 de la veuve Maryline.

B.L. se débrouille comme il peut avec ses quatre ouvriers permanents qu'il paye chacun 100 DA la journée. Ces derniers, cependant, viennent tout juste de lui réclamer une augmentation de 20 DA. B.L. soutient que c'est trop demander et affirme, du reste, qu'ils ne sont présents sur ses terres que durant la matinée. En plus, l'un deux, sans déboursier le moindre sou, habite l'ancien bâtiment de ferme que B.L. a quitté il y a quelques mois pour aller occuper avec sa mère une maison mitoyenne, nouvellement construite (architecture moderne et intérieur cossu). Or, si l'on estime que chacun des quatre ouvriers se fait payer pour un mois 3.000 DA, est-ce vraiment trop demander dans un pays où le S.M.A.G(11) est de 3.500 DA ?

Le jardin de B.L., ceinturé de brise-vent, riche en eau et organisé en planches irriguées par gravité à partir d'un puits à motopompe, est l'un des mieux tenus dans la région. Les arbres fruitiers, tels les pommiers, les poiriers et les abricotiers, s'étendent sur 3 hectares. Les cultures maraîchères se répartissent entre celle de la pomme de terre (5 hectares) et celles de la tomate et du poivron (4 hectares). Ces deux types de cultures sont soumises à une technique de repiquage, appelée en arabe dialectal "chetla". Cette technique consiste à abriter temporairement, durant leur jeune âge, les jeunes plantes dans de petits tunnels en plastique, d'une hauteur de 50 à 60 cm et d'une largeur d'environ un

mètre. B.L. explique que cette méthode, qui demande très peu de dépenses (achat du plastique et de la ferraille), assure la transition entre la période de gel et la saison favorable pendant laquelle les jeunes plantes sont replantées en plein champ. B.L. n'est pas le seul à utiliser cette technique, car nous avons pu noter son existence chez plusieurs maraîchers des Hautes-Plaines steppiques qui nous ont déclaré, qu'ayant donné des résultats probants dans le bassin de Guelma, elle commence petit à petit à gagner leur secteur.

Les récoltes arboricoles sont aléatoires, le froid hivernal et les gelées blanches printanières en sont la cause. Mais quelle que soit l'année, B.L. affirme que celles des cultures maraîchères sont toujours assurées et avec des rendements souvent élevés. Toutes les productions sont, la plupart du temps, vendues sur pied à une clientèle d'origine variée (Meskiana, Aïn-Beïda, Tébessa et même Souk-Ahras). Or, B.L. n'est pas optimiste. Car devant le renchérissement des prix des facteurs de production, il ne sait plus à quel saint se vouer. Il estime, par exemple, que l'augmentation incessante du prix des engrais et des pesticides va l'inciter à ne plus utiliser ce type de produits. Il se demande aussi par quoi il va falloir remplacer son champ de pommes de terre, parce qu'au prix où il a payé le kilogramme de semence (10,50 DA), à combien pourrait-il céder celui de la récolte, lorsqu'on sait qu'au marché du détail, il s'élève actuellement à 8 DA(12)? En fait, B.L. a déjà eu à pâtir des problèmes liés à la vérité des prix, il vient tout juste de vendre sa batterie de poules pondeuses, parce qu'il n'arrive pas à supporter l'ascension vertigineuse du coût des aliments que l'Etat ne subventionne plus.

Cependant, B.L. ne désespère pas pour autant et nous confie qu'il a en tête un projet, celui de l'entreprise des travaux à façon. Il avoue qu'il envie grandement ces possesseurs de gros engins qui amassent des fortunes en faisant travailler les terres des autres; et pour peu que la banque lui accorde un crédit, il achètera immédiatement une moissonneuse-batteuse. Mais en parlant de crédit, B.L. se ressaisit très vite et affirme que pour qu'une demande de prêt d'équipement soit satisfaite par la B.A.D.R., il faut toujours être bien "épaulé".

En fait, B.L. nous fait remarquer que, de temps en temps, il loue son tracteur de 45 chevaux aux fellahs ne possédant pas ce genre d'engin, ce qui lui procure, évidemment, des gains appréciables. Il ajoute que la location de ce matériel est soumise à une concurrence serrée, ce qui n'est pas le cas pour les moissonneuses-batteuses dont peu d'agriculteurs sont équipés.

Mais, mis à part ce complément de ressources, B.L. a cultivé en irrigué un hectare de luzerne et donné en location 3 hectares de jachère sur précédent cultural de pois chiches à des éleveurs venus des Néméncha. La récolte des pois chiches a été un fiasco : elle s'est élevée, en tout et pour tout, à 16 quintaux pour le même nombre ensemencé. Or, B.L. reconnaît que la mise en culture a été tardive, et qu'à l'avenir il saurait s'y prendre.

Toutes les terres étaient cultivées lors de la campagne 1990-91, hormis un hectare de prairie naturelle qui est d'un apport important à l'alimentation d'un bétail que composent un veau et quatre vaches laitières de race pie-noire et produisant chacune 20 à 30 litres de lait par jour. Comme nous le voyons, B.L. est parmi ces agriculteurs qui diversifient leurs activités, mais il est vrai qu'il a un atout considérable : l'eau de la vallée de Meskiana qui a permis une mise en valeur intensive. Mais ce qu'il faut encore souligner, c'est qu'il a su profiter de ses arbres fruitiers pour mettre sur pied un élevage apicole que composent 9 ruches, lui qui, il y a à peine 3 ans, ne daignait parler agriculture.

3 - LES ESPOIRS DU CHARAA (HAUTES-PLAINES STEPPIQUES).

Le Charaa est décrit, le plus souvent, comme une Haute-Plaine pauvre et austère qui ne comporte aucun boisement, mais seulement quelques morceaux de steppes sans couleurs attrayantes. Pour découvrir ces paysages, nous avons dû pénétrer au coeur du Charaa (côté F'kirina) en empruntant des pistes de plusieurs kilomètres.

Ces étendues sont coincées entre la sebkha du Guellif et le djebel Fedjoudj à l'Ouest et les Monts d'Aïn-Beïda à l'Est, à quelques kilomètres du Sud du djebel Amamat El Kebir. Le Sud de ce territoire se confond avec le piémont Nord-Auessien. Le Charaa (côté F'kirina) est partagé entre deux communautés: au Nord, ce sont les Ouled Khenfar, au Sud, les Ouled Amara, mais tous appartiennent à la grande tribu des Haracta.

Ce qu'on aperçoit à première vue, au Nord du Charaa (côté F'kirina), ce sont de vastes champs de céréales dominés par la culture de l'orge, au milieu desquels surgissent ici et là quelques paysans moissonneurs brunis et brûlés par le soleil, aux mains calleuses et gercées, tentant vainement de tirer du sol une récolte qui se refuse à être bonne. Plus loin, en avançant vers le sud-ouest, et sur de grandes superficies, une épaisse couche de sel apparaît. Ces terrains, que pas une seule touffe d'herbe ne vient égayer, semblent être voués à l'abandon. Les fellahs rencontrés disent que, bon an, mal an, une récolte était toujours possible. Mais devant cette remontée du sel, l'homme a baissé les bras. Aucun travail d'amélioration n'a été opéré ; d'ailleurs, les autorités, elles-mêmes, n'y ont jamais songé.

En avançant plus loin, le paysage change soudain d'aspect : des îlots de culture viennent le trouer un peu partout. Aux champs de céréales se mêlent quelques jardins maraîchers, mais sans clôtures, ni brise-vent. Cela traduit, évidemment, la faiblesse des moyens mis en oeuvre. En arrivant à la mechta Remadiette Ennoume, le vrombissement d'un moteur attire notre attention. C'est celui d'une motopompe. Un jeune homme, la trentaine, jovial et haut en couleur, irrigue son jardin. Il s'appelle M.M.

M.M. est le second en âge de 9 frères et soeurs. La famille compte parmi ses membres un diplômé en économie qui accomplit actuellement son service militaire. Mais comme l'aîné est un handicapé

mental, c'est donc M.M. qui dirige l'exploitation familiale depuis que le père est décédé. Il est aidé dans ses tâches par ses jeunes frères.

L'unité, qui s'étale sur une superficie de 7 hectares, ne comporte ni hangar, ni bâtiment de ferme. C'est à la mechta, située à 500 mètres de ces terres, que la famille habite dans une maison en toub (pisé) de deux pièces, recouverte de chaume. Or, M.M. n'est pas de ceux qui rechignent, il est résigné à sa situation qui, pour lui, "n'est pas aussi mauvaise que celle de certains".

M.M. a acquis sa motopompe sur fonds-propres, mais le forage du puits a été réalisé grâce à un prêt de la B.A.D.R.. Cela lui est revenu bon marché, car la nappe phréatique ne dépasse pas 8 mètres de profondeur.

Le jardin est organisé en 5 soles excluant les céréales :

- 2 ha de pommes de terre,
- 1 ha d'oignons,
- 1 ha de courgettes,
- 1 demi-hectare de tomates,
- 1 ha de luzerne,
- 1 ha et demi de jachère non travaillée que vient paître un troupeau de 10 ovins.

Pour ses travaux de labours, M.M. a été contraint de s'adresser à un entrepreneur de travaux à façon qui lui a travaillé son champ de pommes de terre pour la somme de 2.000 DA. Par manque de moyens, M.M. ne peut espérer une intensification plus grande. Il souligne que si cela lui était possible, il aurait travaillé son hectare et demi de jachère. Il souhaite pour cela avoir son propre tracteur.

A chaque situation, M.M. utilise un moyen approprié. Faute d'engrais chimiques ou de fumier, il recourt à un type d'engrais élaboré grâce à un apport de fientes mélangées à des déchets résultant des plumes et des restes d'aliments de volaille. Ces engrais organiques, communément appelés en arabe dialectal "gh'bar" de volaille, sont fournis gratuitement par les aviculteurs lors du nettoyage des poulaillers. Mais ils sont utilisés avec précaution.

Les agronomes affirment que, riches en matières azotées, ils améliorent de beaucoup les rendements et corrigent la structure du sol en jouant un rôle important dans son pouvoir absorbant ou dans son complexe argilo-humique.

Lors de la saison difficile, M.M. a recours à la technique du repiquage, mais selon ses moyens propres. En guise de petits tunnels, il utilise quelques parpaings sur lesquels est posé un morceau de plastique. Sur le chemin de la mechta Bir El Menten plus au Sud, les jardins se font de plus en plus rares, des terrains de parcours jouxtent de grandes superficies réservées à l'orge. C'est en ce lieu que prend fin l'exploration du Charaa dans sa partie Nord. Mais le retour à Remadiette Ennoume se fait par un autre itinéraire. Les mêmes types

de paysages qu'auparavant apparaissent : champs de céréales piquetés de quelques jardins maraîchers. Mais ce qui diffère de la première situation, c'est que, chose nouvelle dans les Hautes-Plaines orientales, nous avons pu noter l'existence d'une autre activité agricole: la culture du tabac par trois exploitants. En fait, cette culture n'est qu'une reprise dans le Charaa où elle était bien connue avant la Révolution Agraire. On se souvient encore qu'elle avait bien fait les affaires des anciens manufacturiers d'Aïn Beïda(13).

K. possède 70 hectares dont 50 sont cultivés en céréales, 6 en tabac et 14 sont laissés en jachère. Introduite en 1992, la culture du tabac est irriguée par motopompe à partir d'un puits. Un ouvrier, venu d'Aïn M'lila, secteur réputé pour ce genre de produit, est embauché à temps plein. K. pense augmenter, dans l'avenir, la superficie réservée au tabac. Il a pu obtenir de la B.A.D.R. un crédit de campagne et un autre d'investissement pour les séchoirs. Le maraîchage ne l'intéresse pas, parce qu'il juge que "les producteurs sont livrés à eux-mêmes, depuis la mise en culture jusqu'à l'écoulement de la production. Pour sa commercialisation, le tabac échappe au circuit des intermédiaires. La vente des récoltes est réglementée, elle se fait sur pied pour la Société Nationale des Tabacs (S.N.T.A.)".

Le Charaa est donc, par endroits, un secteur de paysannerie dynamique. Sa chance réside dans sa richesse en eau souterraine qui peut donner lieu à tous les espoirs, si avec le concours de l'Etat de grands efforts sont mis en oeuvre.

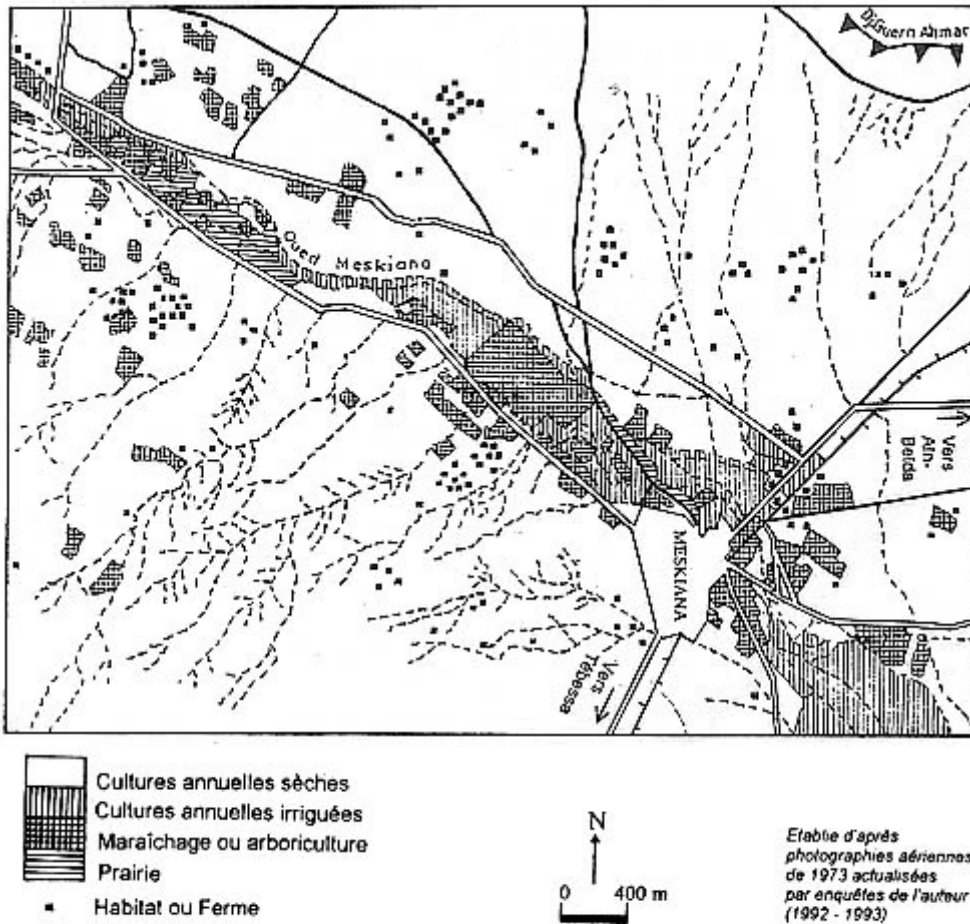
Références Bibliographiques

BOUCHEMAL S : Evolution récente de l'agriculture dans les Hautes-Plaines orientales algériennes (région d'Aïn-Beïda), thèse pour le doctorat de géographie, Université de Poitiers, 1994, 443 pages, cartes.

CÔTE M. : Pays, paysages, paysans d'Algérie, CNRS Editions, Paris, 1996, 282 pages.

LE COZ J. : L'Algérie, Décennie 1990, Les étapes de la désocialisation, in Espace rural, laboratoire de géographie rurale, Université Paul Valéry et U.R.A. 906 du CNRS, 1991, 94 pages.

Fig. 1 - Situation des exploitations enquêtées



Notes

(*) Chargé de cours. C.U. d'Oum El-Bouaghi. Algérie

(1) On notera à ce sujet l'excellent travail de M. Côte : Pays, paysages, paysans algériens, CNRS Editions, Paris, 1996, 282 pages.

(2) S. Bouchemal : Evolution récente de l'agriculture dans les Hautes-Plaines orientales algériennes (région d'Ain-Beida), thèse pour le doctorat de géographie, Université de Poitiers, 1994, 443 pages, cartes.

(3) Exploitation Agricole Collective.

(4) Exploitation Agricole Individuelle.

(5) Domaine Agricole Socialiste.

(6) Banque Agricole et du Développement Rural.

(7) Coopérative Agricole de Services Spécialisée en Approvisionnement.

(8) Entreprise de Distribution et de Maintenance du Matériel Agricole.

(9) Société de colonisation lors de l'époque coloniale.

(10) Coopérative Agricole de Production de la Révolution Agraire.

(11) Salaire Minimal Agricole Garanti.

(12) Ce qui n'est plus le cas en 1996 où il atteint 20 DA.

(13) Tels les Bendali, les Souissi, les Dhehbi.